



**ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES PUPILLES  
DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC DU LOIRET**

=====

**ADPEP 45**

**COMPTE ADMINISTRATIF**

**FOYER DES DROITS DE L'HOMME**

**2016**

ADPEP 45  
25 Boulevard Jean Jaurès  
CS 15615  
45056 ORLEANS Cedex 1

FOYER DES DROITS DE L'HOMME  
1 rue Arsène Bourgeois  
45 000 ORLEANS

## RAPPORT D'ACTIVITE

### **I. PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT**

Le foyer ouvre le 3 juin 1996, il est agréé alors pour accueillir 20 personnes en situation de handicap, admises en ESAT. Il se compose de 9 appartements neufs d'un même quartier, qui appartiennent à l'OPAC du Loiret. En 2001, le SAVS d'Orléans est créé par un redéploiement partiel des postes, l'agrément du foyer passe alors de 20 à 17 places.

1<sup>ère</sup> autorisation par arrêté du 18 décembre 1995 pour 20 places

Modification par arrêté du 21 juillet 2001 portant la capacité de 20 à 17 places (création du SAVS)

**Renouvellement de l'autorisation pour 15 ans à compter du 4 janvier 2017** (notification par courrier du CD en date du 24 février 2016)

### **II. ELEMENTS DU PROJET D'ETABLISSEMENT**

Le premier projet d'établissement a été finalisé en 2004 à l'issue d'une formation collective regroupant l'équipe pluridisciplinaire. Sa réécriture préconisée lors de l'évaluation externe de 2012, s'est terminée fin 2016. Le nouveau projet d'établissement a été présenté au CVS le 4 octobre 2016 et adopté par le Conseil d'Administration de l'ADPEP le 16 janvier 2017. S'appuyant sur la trame associative, l'équipe éducative et de direction ont consacré 20 séances d'octobre 2014 à mars 2016 lors des réunions d'équipe pour formaliser les pratiques actuelles et inscrire les améliorations nécessaires dans ce nouveau projet. Des commissions avec les résidents ont été mises en place pour qu'ils puissent aussi contribuer au futur projet d'établissement. Les thématiques proposées par les professionnels et les résidents ont porté sur la vie en colocation, la mixité dans les appartements, sur la bienveillance, sur le "vivre ensemble" et sur les médicaments.

#### **Descriptif des locaux**

Le foyer des Droits de l'Homme se compose de 9 appartements situés dans le quartier de la Fontaine à Orléans, à côté de l'avenue des Droits de l'Homme :

- Deux appartements communiquant :
  - un appartement F4 administratif, comprenant la salle de réunion, les bureaux de la secrétaire comptable, de la psychologue, de la chef de service au 1 rue Arsène Bourgeois.
  - un appartement F3 éducatif comprenant une grande salle d'accueil avec salon, babyfoot, TV, ordinateur, un bureau pour les éducateurs, un bureau d'entretien.
- -Un F2, deux F3, quatre F4 dont 3 en duplex, répartis avenue du parc de l'Etuvée et place du champ Chardon pour l'hébergement des résidents (colocations).

#### **Les prestations proposées aux résidents :**

- **des prestations hôtelières** : hébergement meublé et équipé, cadre de vie sécurisé, restauration, blanchisserie, entretien des locaux
- **un accueil, une écoute quotidienne, une veille quant à la sécurité** par la présence de professionnels 24 heures sur 24, 365 jours par an. La présence du résident est aménagée en fonction de ses choix et de son mode de vie (week-ends et congés, vie maritale partielle)
- **un accompagnement personnalisé** qui permet au résident de s'épanouir, d'être soutenu, selon ses besoins, dans les actes courants de la vie quotidienne et dans différents domaines de la vie sociale.
- **une veille** par rapport à **la santé** (aide si nécessaire à la prise d'un traitement médical, accompagnement à des rendez-vous médicaux...)
- **une veille** par rapport à **l'exercice des droits** du résident (suivi administratif)
- **des entretiens** individuels ou/et familiaux **avec la psychologue**
- en cas de projet de départ du foyer : **un soutien dans la recherche d'un nouvel hébergement** ou/et de services type SAVS

Ces axes de travail sont évalués et revus chaque année à travers **le projet personnalisé** du résident, co-construit par lui et l'équipe pluridisciplinaire, et le **bilan intermédiaire**.

### III. POPULATION ET ACTIVITES

#### Population

Les résidents présentent majoritairement des troubles de l'efficience intellectuelle, avec pour certains, des troubles associés : sensoriel ( 1 personne malentendante), moteur (troubles hémiplésiques), psychiques.

**Effectif au 31 décembre 2016:** 13 Personnes (6 femmes et 7 hommes) en situation de handicap, travaillant en ESAT. Quatre résidents vivent en couple au sein du foyer.

#### Age et ancienneté des résidents au 31 décembre 2016

L'âge moyen des résidents est de 33,5 ans, ils sont âgés de 24 à 44 ans : 3 personnes ont entre 20 et 29 ans, 10 personnes ont entre 30 et 44 ans. 9 résidents ont entre 4 et 7 ans d'ancienneté au foyer, 3 ont entre 8 et 11 ans d'ancienneté et 2 entre 12 et 20 ans d'ancienneté au foyer.

#### La situation professionnelle des résidents

10 résidents travaillent à l'ESAT Servi pep, 1 à l'ESAT de la Bourrie rouge, 1 à l'ESAT de Rodin, 1 à l'ESAT de Lignerolle. Une résidente bénéficie d'une double orientation ESAT / foyer de vie et est donc en attente d'une admission en foyer de vie.

#### Mouvements résidents

3 résidents ont successivement quitté le foyer en mars, avril et septembre 2016 :

- Une femme de 20 ans restée 8 mois au foyer, partie pour vivre en couple.
- Une femme de 42 ans partie pour vivre dans un son appartement, après 18 ans passés au foyer.

-Un homme de 29 ans parti hors département pour vivre en couple, après 7 ans passés au foyer.  
Au 31 décembre 2016, 3 places étaient toujours vacantes alors que deux personnes attendaient le traitement de leur demande d'aide sociale par le CD pour pouvoir intégrer l'établissement

Au cours de l'année 2016, 9 stagiaires (3 stages avec aide sociale+6 stages facturation IME) ont été accueillis pour un total de 243 jours de présences (27 jours en moyenne) : 6 stagiaires venant d'IME (La Source, Gien, Pithiviers, Neuville aux-bois) et 3 travailleurs de l'ESAT Servipep. .

## **Les activités**

Des résidents s'inscrivent individuellement à des activités adaptées sportives ou de loisirs proposées au sein de l'établissement ou à l'extérieur:

- *activités hebdomadaires* : basket , théâtre, danse, vélo
- *activités mensuelles* : « arts pour Tous », piscine, cuisine, répétition musicale.
- *activités, soirées festives et sorties ponctuelles proposées ( théâtre, cinéma, cabaret, manifestations sportives... )notamment , grâce au partenariat avec Culture du Cœur.*

A l'occasion de ses 20 ans, l'établissement a organisé un week-end festif au domaine du Cyran en juin 2016. Les résidents et personnels ont pu passer un moment convivial et chaleureux ; soirée africaine, ballades, pétanques ont animé ces deux jours.

## **IV Le PERSONNEL**

### **Mouvements de personnels**

Deux mouvements effectués au 1<sup>er</sup> janvier 2016 sur les postes de moniteur éducateur ( 1etp) et d'AMP ( 0,45 etp) suite à la démission fin 2015 de la monitrice éducatrice ; il s'agit de glissement de personnels travaillant auparavant au sein de l'établissement, l'un en CDI temps partiel, l'autre en CDD.

### **Stagiaires professionnels**

L'établissement a accueilli une stagiaire Educatrice spécialisée 1ere année d'octobre 2015 à mai 2016, 2 stagiaires AMP en situation d'emploi d'octobre à décembre.

### **Formation**

- L'équipe éducative et les cadres ont bénéficié d'une formation « *technique d'entretiens familiaux (approche systémique)* » (formation commune SAVS-FDH-ESAT SERVIPEP)
- 1 AMP a participé à une formation de 40h à l'ERTS « *Tuteur de stage* », 1 journée sur 2016, 2 sur 2017.

- une surveillante de nuit a suivi la formation de 14h du CIHL « *Sauveteur secouriste du travail SST* » (formation commune au SAVS-FDH-ESAT Servipep).
- 1 éducatrice a suivi une formation (5 jours) sur *les écrits professionnels*.

En septembre 2016, l'analyse de la pratique a été mise en place et a suscité beaucoup d'intérêt et un réel investissement de l'équipe éducative. A l'issue de la seconde rencontre, l'intervenante a stoppé ses prestations pour des raisons médicales. Au cours de l'année 2017, il faudra trouver de nouvelles modalités afin de proposer à l'équipe ce type de soutien et de réflexion.

Le groupe interfoyers de l'agglomération a organisé des groupes d'échanges de pratiques sur différents thèmes : *l'évolution du public, les modalités autour des prises de traitement, le travail avec les familles, la participation des usagers*. Ces temps de rencontres des professionnels éducatifs se sont déroulés sur 2 ou 3 séances et ont été animés par les cadres engagés dans le collectif interfoyers.

## **V. TRAVAUX**

Le bureau d'entretien et le bureau de la psychologue ont été repeints par les jeunes de l'IME de la Source dans le cadre d'un chantier école.

## **CONCLUSION et PERSPECTIVES**

L'année 2016 a permis la finalisation et la validation par le Conseil d'administration du projet d'établissement et du règlement de fonctionnement. Le travail tout au long de l'élaboration du projet d'établissement a été l'occasion d'échanges constructifs, de formalisation de nouvelles pratiques et de remise en sens. Ces documents constituent une référence dans le travail au quotidien au sein de la structure.

L'expérimentation de la mixité s'est organisée dans un logement avec 2 résidentes et 1 résident volontaires ; cette modalité est maintenant inscrite dans le projet d'établissement.

Enfin, il nous faudra envisager rapidement des travaux de rénovation de certains appartements ou de la salle de réunion.

De plus, comme évoqué dans le budget prévisionnel 2017, les modalités actuelles d'entretien ménage et maintenance des 694m<sup>2</sup> ne sont pas satisfaisantes et méritent d'être reconsidérées.